

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2022

LISTE DES DELIBERATIONS

(Article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

Le douze juillet 2022, réuni en séance ordinaire et au nombre prescrit par la loi, dans la salle de l'Auditorium, au Centre culturel Helen Adam, le Conseil municipal de la commune de Bédoin, sous la présidence de M. Alain CONSTANT, Maire, a procédé à l'examen des délibérations suivantes :

Délibération n°2022-068 : ACQUISITIONS FONCIERES - SITE DES DEMOISELLES COIFFES

Approuvée à l'unanimité

Délibération n°2022-069 : CONVENTION DE SERVITUDE AU PROFIT D'ENEDIS

Approuvée à l'unanimité

Délibération n°2022-070 : CONVENTION DE SERVITUDE AU PROFIT D'ENEDIS - LIEU-DIT
"COLLET DE ROLLAND »

Approuvée à l'unanimité

Délibération n°2022-071 : CREATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS

Approuvée à l'unanimité

Et a pris acte des décisions du Maire prises en application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Fait à Bédoin le 13 juillet 2022,

Le Maire

Alain CONSTANT

